

Annexe I

INTRODUCTION

Histoire-géographie

CLASSE DE PREMIÈRE DE LA SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

INTRODUCTION

Les programmes de la classe de première de la série STG sont conçus pour enseigner aux élèves les connaissances nécessaires à la compréhension du monde dans lequel ils vivent.

Tenant compte des spécificités de cette série et de l'horaire dans lequel ils sont appelés à être mis en œuvre (une trentaine d'heures en histoire comme en géographie), ils adoptent une démarche qui respecte la cohérence de chaque discipline sans prétendre à l'exhaustivité, ni temporelle ni spatiale. Dans la continuité de la classe de seconde, ils visent à approfondir des notions, dont les plus importantes apparaissent en caractère gras.

Le programme d'histoire est développé autour des événements fondateurs du monde contemporain.

Celui de géographie privilégie l'étude des territoires et l'organisation de l'espace.

L'un et l'autre suivent une progression parallèle qui met l'accent sur la France et l'Europe en première, et sur l'espace mondial en terminale. Ils permettent d'aborder avec les élèves des thèmes qui comportent un enjeu civique majeur pour nos sociétés.

Ces programmes entendent fournir à tous les élèves un socle commun de connaissances et de références en laissant à chaque enseignant la possibilité d'effectuer des choix en fonction de ses objectifs, des intérêts des élèves, voire de l'actualité.

C'est pourquoi ils comportent, en histoire comme en géographie, trois thèmes généraux traités chacun en deux temps :

- un développement général obligatoire de la question (A) auquel on consacra la majorité du temps indiqué pour l'ensemble du thème ;
- un sujet d'étude à choisir parmi trois propositions (B) auquel on réservera le troisième tiers temps.

Le professeur décide de l'ordre dans lequel il aborde les étapes A et B, le sujet d'étude pouvant être traité en préalable ou en approfondissement. Dans le premier cas de figure il peut choisir de le traiter selon la démarche pédagogique de l'étude de cas, en histoire comme en géographie, afin de conforter ce qui a été initié dès la classe de seconde dans le cadre des nouveaux programmes des séries générales.

Annexe II

PROGRAMME D'HISTOIRE

Histoire

La France, l'Europe et la genèse du monde contemporain

Le programme entend aider l'élève à se situer dans le temps présent à partir de trois entrées :

- nationale : les fondements de la culture républicaine française et ses adaptations ;
- européenne : l'expérience décisive des deux conflits mondiaux dans l'aspiration à la paix et à la coopération ;
- mondiale : la diffusion d'un modèle économique et culturel conçu, exporté ou imposé par l'Europe.

Sa mise en œuvre s'appuie sur des supports documentaires aussi variés que possible.

Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
I - La construction de la République (8 - 10h)	A- Moments et actes fondateurs (1880-1946).	Nation Etat-nation Nationalisme Colonisation Colonialisme Démocratie République parlementaire Libéralisme Radicalisme Socialisme Laïcité Laïcisation Sécularisation	A- On montre comment la République est fondée sur trois piliers en s'arrêtant sur quelques moments décisifs Les années 1880 - 1914 font triompher une conscience nationale unitaire qui passe par l'acquisition de références collectives (déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, symboles, mémoire). Elles élargissent les modes d'accès à la nationalité (1889, droit du sol). La colonisation est alors justifiée au nom d'une mission civilisatrice La construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes libertés et favorisent la fondation de partis, de syndicats, d'associations (1880 – 1914). Elle est consolidée grâce à l'extension des droits sociaux et à l'égalité politique entre les sexes (Front Populaire, Libération). Elle peut être remise en cause (Vichy). Préparée par la laïcisation de l'école, la loi de 1905 décide la séparation entre État et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale.
	B- Débats et combats. Un sujet d'étude au choix : - L'affaire Dreyfus - L'année 1940 - La défense nationale		B- L'étude recourt notamment aux documents littéraires, artistiques, audio-visuels et aux témoignages. L'affaire Dreyfus est retenue comme événement décisif dans la vie politique française et la lutte pour les droits de l'homme. Au-delà de l'armistice, le choix entre acceptation, collaboration et résistance met en jeu les valeurs qui fondent la démocratie. Le sujet traite des grands débats et des orientations stratégiques de la défense de la France dans ses dimensions militaires, économiques et civiles. L'étude est prolongée jusqu'à nos jours et introduit la dimension européenne.

Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
II - Guerres et paix (1914-1946) (10 – 12h)	A- L'Europe au cœur des grands affrontements : les bouleversements territoriaux liés aux deux guerres mondiales, les totalitarismes contre les démocraties, les génocides.	Guerre totale Bellicisme Pacifisme Résistance Totalitarisme Fascisme Nazisme Stalinisme Crime contre l'humanité Crime de guerre Génocide	A- On présente les événements militaires des deux guerres essentiellement à l'aide de cartes. La Première Guerre mondiale marque durablement les sociétés par le renforcement de l'Etat et par l'expérience de la violence. On posera la question du consentement des opinions. La Seconde Guerre mondiale franchit de nouveaux seuils dans la violence du fait des objectifs du nazisme et de l'impérialisme japonais, de l'implication des civils, des armes utilisées (bombe atomique). On oppose les idées-forces des totalitarismes (Allemagne nazie et URSS stalinienne) et des démocraties, à travers leurs fondements, leurs objectifs, leur fonctionnement. On décrit et on analyse les mécanismes qui entraînent les génocides de la Première Guerre mondiale (Arméniens), puis de la Seconde Guerre mondiale (Juifs, Tziganes).
	B- La recherche de la paix. Un sujet d'étude au choix : - de la SDN à l'ONU - Les grands procès après la Seconde Guerre mondiale - Pacifisme et pacifistes		B- Le sujet d'étude s'attache aux efforts déployés pour construire la paix et aux difficultés qu'ils rencontrent. L'échec de la SDN éclaire la mise en place de l'ONU, son organisation, ses buts, ses moyens. On s'intéresse aux procès qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale en France, en Allemagne (Nuremberg), au Japon (Tokyo). On montre la diversité du pacifisme, les problèmes qu'il rencontre, son influence

Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
III - Diffusion et mutations du modèle industriel à partir de l'Europe (8 – 10h)	A- <i>Capitalisme, société industrielle, culture européenne à la conquête du monde (milieu XIX^e siècle – milieu XX^e siècle).</i>	Âge industriel Crise Croissance Classe sociale Libre-échange Protectionnisme Impérialisme	A- On étudie la montée du capitalisme industriel qui invente de nouveaux modes de production (usine, entreprise) et dynamise l'Europe, puis les États-Unis et le Japon. - Cette extension n'est pas linéaire, elle connaît des cycles et passe par des moments de crise. - Elle entraîne la croissance des villes, transforme en profondeur les sociétés et suscite des mouvements de résistance. - L'industrialisation se diffuse à l'échelle du monde de manière très inégale et selon des modalités différentes.
	B- <i>Modèle industriel et changement social du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle.</i> Un sujet d'étude au choix : - Les mutations d'une filière économique - Le mouvement ouvrier - Immigration et immigrants		B- Autant que possible, l'étude recourt aux documents littéraires, artistiques, audio-visuels. Les transformations techniques sont mises en relation avec leurs conséquences sociales et culturelles. Le mouvement ouvrier est appréhendé à travers son évolution et la diversité de ses manifestations dans l'espace. Avant 1914, un vaste mouvement d'émigration conduit à l'installation d'Européens dans l'ensemble du monde ; progressivement le mouvement s'inverse. L'étude associe la description des flux migratoires, la présentation des immigrants et celle de leurs représentations, notamment littéraires et cinématographiques.

Annexe III

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

Géographie

Les territoires et leur aménagement en France et en Europe

Le programme de géographie de la classe de première porte sur l'étude de la France et de l'Europe, dans les contours de l'Union européenne. Il a pour ambition de donner à l'élève la possibilité d'appliquer au pays, à ses régions et à l'ensemble européen, les raisonnements géographiques acquis en classe de seconde, notamment autour de la question essentielle de l'aménagement des territoires.

Cette investigation géographique privilégie l'approche par les cartes à toutes les échelles. La dimension européenne ne saurait être comprise comme l'addition de monographies de pays mais au contraire comme une mise en perspective des problématiques nationales, qui se traitent de plus en plus dans une logique européenne. Il s'agit d'une réflexion fondamentale sur l'impact de la construction européenne dans les dynamiques françaises, et sur le rôle de la France en Europe. La France, ses régions, l'Europe : ces trois niveaux de décision, d'organisation, d'appartenance sont à prendre en compte ainsi que les rapports qu'ils entretiennent et leur évolution.

Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
I - Les territoires européens (8-10h)	A - Caractères d'unité et de différenciation des territoires européens.	Territoire État Région Aménagement Environnement Frontière Intégration territoriale	A- La lecture de cartes à différentes échelles (spatiales et temporelles) permet de caractériser les territoires européens, sous les différents aspects d'un maillage politique dense, récent et mouvant, de la diversité linguistique, de la différenciation physique. La position et la singularité du territoire français au sein de cet ensemble sont analysées. Cette approche cartographique permet de cerner la nature de l'objet géographique « Europe » et pose la question de ses limites.
	B - Des territoires gérés et aménagés, l'exemple d'une région européenne. Un sujet d'étude au choix : - Une région française - Une région d'un autre État de l'Union européenne - Une région transfrontalière		B - La région choisie, examinée au titre de sa singularité (structures et dynamiques territoriales), est l'occasion d'analyser les enjeux de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable. Sur ce territoire s'inscrivent et s'articulent les actions volontaristes engagées par les autorités de gestion (Région, État, Union européenne).

Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
II - Peuplement, réseaux et mobilités en France (8-10h)	<i>A- La distribution de la population.</i>	Urbanisation Métropolisation Enclavement Réseau	A- L'examen de cartes de densité fait apparaître les « vides » et les « pleins » du territoire national et l'importance du fait urbain. On montre que les trames de peuplement ainsi mises en évidence ne sont pas statiques : le territoire est parcouru par de multiples mobilités (de travail ou de loisirs) qui jouent à diverses échelles temporelles et spatiales ; les migrations internationales influent aussi sur la répartition de la population. L'organisation des réseaux de transports participe au phénomène de métropolisation dont bénéficient principalement Paris et quelques unités urbaines.
	B- Des territoires en fonctionnement. Un sujet d'étude au choix: - Les mobilités à l'échelle de la région ou d'une agglomération urbaine - L'organisation des transports à l'échelle de la région ou d'une agglomération urbaine - Une organisation intercommunale et ses réalisations		B- Les constats et tendances présentés de manière générale à l'échelle du territoire national sont précisés à l'échelle locale en prenant comme référence le lieu où se situe le lycée. Cet approfondissement peut prendre la forme d'un dossier, progressivement alimenté puis présenté par les élèves, les amenant à préciser quels sont les modes d'organisation et d'utilisation de leur espace de vie et d'activités. Cette étude nourrit la réflexion sur la superposition et l'articulation entre elles d'aires fonctionnelles (bassin d'emploi, aire de chalandise ou de service ...), des nouveaux territoires (communauté de communes, communauté d'agglomération, parc naturel, pays) et des aires administratives
Thèmes généraux	Questions (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
III - Dynamiques de localisation des activités en France. (8-10h)	<i>A- Activités et territoires.</i>	Localisation Flux Acteurs spatiaux Contraintes Ressources Risques	Il convient de s'interroger sur la localisation des activités et les facteurs qui la déterminent : pourquoi ici et pas ailleurs ? Les facteurs d'attraction ou de répulsion sont variables dans l'espace et dans le temps, en fonction des données propres du lieu (ressources et contraintes, parmi lesquelles les données naturelles) et des types d'activités ; s'y ajoutent de plus en plus des facteurs extérieurs qui jouent à l'échelle nationale, européenne ou internationale.
	B- Une activité économique. Un sujet d'étude au choix - dans le domaine agricole - dans le domaine industriel - dans le domaine touristique		B- L'étude plus approfondie d'un secteur économique s'appuie sur une filière de production. En complément au programme d'économie, cette approche permet de placer l'entreprise dans son contexte territorial, de montrer le jeu des acteurs économiques, leurs stratégies d'implantation et de production aux différentes échelles (depuis celle du lieu de l'activité ou de l'unité de production jusqu'aux échelles européenne ou mondiale). Cette étude intègre les enjeux environnementaux.